



RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CÉ 21-22-24

Port de l'uniforme

13 avril 2022

MISE EN CONTEXTE

Lors de la séance régulière du 1^{er} décembre 2021 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Ozias-Leduc, le Comité Encadrement de l'école a soumis une demande de consultation pour le port de l'uniforme par les élèves à compter de l'année scolaire 2022-2023.

La représentante du Comité Encadrement, madame Suzanne Fortin, a présenté le projet et détaillé les arguments qui militent en faveur et en défaveur du port d'un uniforme. Ces arguments sont les suivants :

- Augmenter le sentiment de sécurité des élèves et des membres du personnel en identifiant rapidement les élèves provenant de l'extérieur;
- Éliminer toute forme d'ambiguïté dans les interventions effectuées auprès des élèves à propos de leur tenue vestimentaire;
- Diminuer les iniquités dans le code vestimentaire entre les garçons et les filles en mettant de côté les enjeux d'identité sexuelle et d'hypersexualisation;
- Conserver un lien positif et de confiance entre les élèves et les membres du personnel;
- Augmenter le sentiment d'appartenance des élèves à leur école.
- La tenue vestimentaire est une façon de s'exprimer pour les élèves;
- La crainte de l'augmentation des coûts qui se rattachent à un uniforme imposé.

Suivant la présentation, le Conseil d'établissement a approuvé à l'unanimité une consultation à ce sujet (Résolution # CÉ-21-22-17). Cette consultation a été réalisée auprès des élèves de l'école, des parents des élèves et du personnel de l'école. Une invitation pour participer à cette consultation a été transmise par différents moyens (courriels, Info-Ozias, publications sur les réseaux sociaux, message à l'intercom) à l'ensemble des groupes concernés les invitant à donner leur opinion sur le sujet du port de l'uniforme via un formulaire prévu à cet effet. La période de consultation a eu lieu entre le 9 février 2022 et le 18 février 2022.

Deux questions étaient posées à chacun des groupes, soit :

- Que pensez-vous du port de l'uniforme à l'école secondaire Ozias-Leduc?
 - En accord;
 - En désaccord;
 - Aucun avis;
- À votre avis, quel type d'uniforme conviendrait le mieux?

- Uniforme complet;
- Demi-uniforme (haut);
- Aucun avis;

De plus, chaque personne répondant à la consultation avait la possibilité de laisser un commentaire sur le sujet.

Lors de la séance régulière du 23 février 2022 du Conseil d'établissement, le résultat de la consultation a été présenté aux membres par madame Sophie Arcand, directrice-adjointe. Afin d'analyser en détails ces résultats, les membres du Conseil d'établissement ont convenu de se rencontrer lors d'une séance de travail privé.

Cette rencontre s'est tenue le 23 mars 2022, avec la présence de 8 membres votants sur les 11 du Conseil d'établissement, en plus d'un membre substitut. Tous les groupes du Conseil d'établissement étaient représentés pendant cette rencontre (3 parents et un parent substitut, 4 membres du personnel et 1 étudiant). Tous les membres présents ont pu s'exprimer librement et émettre leur opinion et observations sur le sujet, tant de façon personnelle que pour le groupe d'où ils proviennent.

PROJET DE RÉSOLUTION

- Considérant la mise en contexte faisant partie intégrante de la présente résolution;
- Considérant que la consultation a été répondue par 1929 parents, 409 élèves et 100 membres du personnel de l'école;
- Considérant la compilation des réponses aux questions posées, avec le résultat suivant :

Que pensez-vous du port de l'uniforme à l'école secondaire Ozias-Leduc?								
Groupe	Parents		Élèves		Personnel		Total	
En accord	1076	55,8%	70	17,1%	72	72,0%	1218	50,0%
En désaccord	762	39,5%	306	74,8%	22	22,0%	1090	44,7%
Aucun avis	91	4,7%	33	8,1%	6	6,0%	130	5,3%
Total	1 929	100%	409	100%	100	100%	2 438	100%

À votre avis, quel type d'uniforme conviendrait le mieux								
Groupe	Parents		Élèves		Personnel		Total	
Uniforme complet	473	24,5%	78	19,1%	25	25,0%	576	23,6%
Demi-uniforme	930	48,2%	212	51,8%	64	64,0%	1 206	49,5%
Aucun avis	526	27,3%	119	29,1%	11	11,0%	656	26,9%
Total	1929	100%	409	100%	100	100%	2 438	100%

- Considérant qu'un total de 708 commentaires ont été émis, soit 480 par les parents, 201 par les élèves et 27 par les membres du personnel de l'école;
- Considérant que lors de la séance de travail privé, les éléments suivants et les diverses positions exprimées sur ceux-ci ont été discutés, soit :
 - La sécurité à l'école;

- Facilité à contrôler l'entrée dans l'école et identifier rapidement ceux qui ne doivent pas être dans l'établissement;
 - Facilité pour une personne externe à se procurer un uniforme;
- Le sentiment d'appartenance à l'école;
 - Montrer la fierté de fréquenter l'école secondaire Ozias-Leduc;
 - L'uniforme ne sera pas porté en dehors des heures de cours;
- La liberté d'expression chez les élèves;
 - Le port d'un uniforme brime l'expression des élèves dans leur tenue vestimentaire;
 - Le port d'un uniforme se fait dans plusieurs corps d'emploi et ne constitue pas ainsi une suppression de la liberté d'expression;
- La situation sanitaire actuelle reliée à la pandémie de la Covid-19;
 - La pandémie actuelle a été difficile sur le plan psychologique de plusieurs élèves;
 - Tous doivent porter obligatoirement un couvre-visage à l'école, l'ajout d'une obligation vestimentaire ajouterait une difficulté supplémentaire pour les élèves;
- La discrimination vestimentaire;
 - Le port d'un uniforme permettrait de ne pas faire de discrimination par rapport à la situation financière des familles des élèves;
 - Le port d'un demi-uniforme permettrait toujours aux élèves de distinguer la situation financière par le port de pantalons, souliers, manteaux;
- Le respect du code vestimentaire actuel;
 - Des interventions fréquentes sont nécessaires afin de faire respecter le code vestimentaire actuel, détournant l'attention des membres du personnel de leurs tâches principales;
 - Le code vestimentaire actuel devrait être plus strict plutôt que d'imposer un uniforme;
- La pondération des résultats de la consultation en fonction du groupe;
 - Le groupe des élèves devrait avoir une pondération plus élevée puisque ce sont eux qui doivent porter l'uniforme;
 - Il ne doit pas y avoir de pondération selon les différents groupes puisque ce n'était pas un vote mais une consultation;
- L'application d'un uniforme pour les classes d'adaptation;
 - Le port d'un uniforme ne devrait pas être un enjeu pour la plupart des élèves en classe d'adaptation;
 - Les élèves en classes d'adaptation au pavillon L'Envol ne devraient pas être tenus de porter l'uniforme;
- En cas d'acceptation du port de l'uniforme, les éléments suivants doivent être considérés :
 - Le type d'uniforme;
 - Le demi-uniforme (haut seulement) est le choix à privilégier;
 - Le coût des vêtements doit être raisonnable;
 - Plusieurs variétés de tissus doivent être proposées afin de convenir à tous (sensibilité de la peau, allergies);

- Les couleurs doivent être variées;
- Les vêtements ne doivent pas être genrés;
- La production doit être faite avec un souci environnemental et être équitable;
- Les mesures à mettre en place pour aider les familles;
 - Une friperie doit être mise en place dès que possible pour récupérer les vêtements trop petits et en bon état et permettre l'achat de ceux-ci à coûts moindres;
 - Une aide financière doit être accessible pour les familles des élèves dont la situation financière est précaire, selon certaines modalités à déterminer;
- Le calendrier d'implantation;
 - Une implantation graduelle pourrait se faire en fonction de l'accessibilité aux vêtements si ceux-ci ne sont pas prêts à la rentrée;
 - Le port de l'uniforme doit être implanté en début d'année scolaire, et non en cours d'année ou de façon graduelle;
 - Prévoir de reporter la mise en place du port de l'uniforme à la rentrée 2023 si l'uniforme n'est pas disponible pour tous à la rentrée 2022;

Il est proposé par Mme Pascale Robert

- Que le Conseil d'établissement approuve le port d'un demi-uniforme (haut seulement) à compter de la rentrée 2022-2023;
- Qu'advenant le cas où il est impossible d'acquérir les vêtements nécessaires dès la rentrée, que le port de l'uniforme devienne effectif à compter de la rentrée 2023-2024;
- Que le type d'uniforme et les mesures d'aides discutés soient en respect des discussions qui ont eu lieu pendant la séance de travail privée et énumérées ci-dessus, dans la mesure du possible.